

pour beaucoup; chaque pays a la sienne, et nous ne pouvons présumer que nos pratiques exemplaires, en matière de fédéralisme ou de toute autre forme de gouvernement, peuvent être transposées telles quelles dans des sociétés très différentes. En outre, ayant nous-mêmes obtenu notre liberté d'un empire, nous savons que c'est une forme d'impérialisme de penser que ce qui a fonctionné pour nous doit aussi fonctionner pour d'autres. Pourtant, notre histoire nous permet de dire que la pluralité ethnique peut être un facteur de dynamisme plutôt que de faiblesse; que la multiplicité linguistique n'entraîne pas forcément la sécession; et que le dialogue politique peut faire échec à la partition d'un pays. Nous jouissons d'une certaine autorité dans ces domaines, une autorité que nous devrions utiliser non pour sermonner, mais pour écouter, et non pour imposer, mais pour apprendre, nous adapter et modifier nos vues quand elles se heurtent à la réalité différente d'autres cultures politiques.

Dans les sociétés démocratiques stables et capables d'évoluer, la politique canadienne peut aider à améliorer l'architecture institutionnelle et le fonctionnement de la gouvernance. Pour celles qui sont, selon l'expression de John Rawl, « accablées » par des conflits ethniques, des haines religieuses ou d'amers souvenirs de guerre civile, nous devons concevoir une trousse d'outils pour les interventions préventives : résolution des conflits au niveau des villages et des communautés; dialogue politique au niveau national; et changements constitutionnels, sous forme de transferts de pouvoirs aux régions ou aux groupes démunis de droits, ainsi que de protection des droits des minorités pour mettre un terme à la discrimination et à l'injustice. Aucun pays n'a réussi à rassembler tous ces éléments de prévention — résolution des conflits, dialogue politique, changements constitutionnels et aide économique — en une entité cohérente et opérationnelle impliquant les ONG, les gouvernements et les professionnels. Voilà un défi que nous devrions chercher à relever en tant que pays, car, comme je l'ai fait valoir, nous jouissons d'un avantage comparatif lorsqu'il s'agit de gérer des sociétés divisées.

Enfin, dans les sociétés où le conflit tourne au massacre et à l'épuration ethnique, nous avons la « responsabilité de protéger » et celle, concomitante, d'intervenir militairement si nécessaire.